

**COMMUNE DE MOLLAU**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 18 janvier 2013  
-----

Sous la présidence de M. NICKLER Raymond, Maire

**Nombre de Conseillers élus** : 11  
**Nombre de Conseillers en exercice** : 10  
**Nombre de Conseillers présents** : 06 jusqu'à 20 h 45  
07 après 20 h 45

Mmes Danielle ANDRES, Germaine KERN et Valérie SCHOENENBERGER  
MM. Yves KLEIN, Olivier ROMINGER  
et M. RUEFF Francis (rejoignant la séance à 20h45)

**Absents excusés** : - Mme PETER Eliane donnant procuration de vote à M.  
Francis RUEFF  
- Mme MORRI Myriam donnant procuration de vote à Melle  
Valérie SCHOENENBERGER  
- M. James VALLEE donnant procuration de vote à M. Raymond  
NICKLER, Maire

-----

Assistaient également à la séance Mmes Katia ILTIS et Dominique MULLER,  
Adjoints Administratifs Territoriaux.

-----

Le Conseil Municipal désigne M. ROMINGER Olivier en qualité de Secrétaire de  
Séance.

-----

.../...

**L'ordre du jour suivant était proposé pour cette réunion :**

- 01 - Approbation du P.V. du 14 décembre 2012
- 02 - Etat d'assiette des coupes forestières 2013
- 03 - Etat de prévision des travaux forestiers 2013
- 04 - Décisions Modificatives – Budget Communal 2012
- 05 - Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2013
- 06 - Modification du mode d'encaissement des frais de consommations et d'abonnements au chauffage communal

- - - - -

**N° 01 - Approbation du P.V. du 14.01.2013**

Ce procès-verbal, dont copies conformes ont été adressées à tous les Conseillers, est approuvé à l'unanimité.

**N° 02 - Etat d'assiette des coupes forestières 2013**

M. Yves KLEIN, 2<sup>e</sup> Adjoint, présente l'état d'assiette des coupes pour 2013 établi en date du 11 décembre 2012 par M. PILLAIN Charles, Technicien Supérieur de l'O.N.F.

Cet état prévisionnel 2013, examiné en Commission le 16 janvier dernier, prévoyait :

- un volume total de coupe de 1 979 m<sup>3</sup>
- un coût total de débardage de 23 770 € H.T.
- un coût H.T. de main d'œuvre (hors maîtrise d'œuvre) de 50 570 €
- une recette nette prévisionnelle (hors maîtrise d'œuvre) H.T. de 14 557 €

Le Conseil Municipal, interrogé à ce sujet :

- décide de reporter ce point à une séance ultérieure.

***Arrivée du conseiller Rueff Francis ; il est 20 h 45***

.../...

### **N° 03 - Etat de prévision des travaux forestiers 2013**

M. Yves KLEIN, 2<sup>e</sup> Adjoint présente l'état de prévision des travaux 2013 à effectuer en forêt communale établi en date du 11 décembre 2012 par M. PILLAIN Charles, Technicien Supérieur de l'O.N.F.

Ce programme de travaux patrimoniaux, examiné en Commission le 16 janvier dernier, se décomposait ainsi :

Travaux d'entretien : 5 720,00 € T.T.C.

Travaux d'investissement : 1 000,00 € T.T.C.

Coût maîtrise d'œuvre et

assistance à la gestion de la main d'œuvre : 1 074,00 € H.T.

Invité à se prononcer à ce sujet, le Conseil Municipal :

- décide de reporter ce point à une séance ultérieure

### **N° 04 - Décisions Modificatives – Budget Communal 2012**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe comme suit les décisions modificatives n° 05/2012 :

ARTICLES BUDGETAIRES	DECISION MODIFICATIVE N° 03/2012
022	-29 000 €
6182	50 €
6226	180 €
6411	2 500 €
6554	-660 €
6558	2 980 €
73921	23 950 €

### **N° 05 - Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2013**

Préalablement au vote du Budget Primitif 2013, la Commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2012.

... / ...

**N° 05 - Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2013**

Préalablement au vote du Budget Primitif 2013, la Commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2012.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1<sup>er</sup> trimestre 2013 et de pouvoir faire face à des dépenses d'investissement imprévues et urgentes, le Conseil Municipal peut, en vertu de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2011, à savoir :

Chapitres des dépenses d'investissement	Dépenses d'investissement votées en 2012	25 % des dépenses globales d'investissement de 2012
21	15 400,00 €	3 850.00 €
23	421 268,00 €	105 317,00 €
TOTAUX	436 668,00 €	109 167,00 €

Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de mandater les dépenses d'investissement 2013 dans la limite des crédits repris ci-dessus, et ce, avant le vote du Budget Primitif de 2013.

Le Conseil Municipal, interrogé à ce sujet, accepte unanimement cette demande.

**N° 06 - Modification du mode d'encaissement des frais de consommations et d'abonnements au chauffage communal**

Le Maire informe l'Assemblée qu'il propose de mensualiser les factures de chauffage (abonnement et consommations) aux différents abonnés au chauffage communal au bois afin de lisser leurs dépenses annuelles de chauffage.

Les abonnés consultés à ce sujet, seraient très favorables à cette proposition

.../...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve unanimement la proposition de mensualisation, à compter de mars 2013, des factures d'abonnement et de chauffage des abonnés (pour les consommations du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre).
- accepte que l'appel de mensualisation de chaque abonné soit basé sur le coût total de l'année précédente calculé en début d'année suivante.
- accepte que les différences entre les prélèvements mensuels et les factures finales soient facturée en janvier et février des années suivantes.
- charge le Maire de signer une convention en ce sens avec les abonnés.

### **Divers et communications**

#### **Investissements 2013**

Le Maire communique à l'Assemblée une information sur les résultats prévisionnels du C.A.2012 qui dégagera un excédent global satisfaisant mais limitera tout de même les projets d'investissements 2013.

#### **Travaux 2013**

Le Maire communique la liste des éventuels travaux à retenir pour 2013 ; des priorités seront données en fonction du budget.

A noter également :

- Echelles de toit au Belacker
- Abri bus à l'entrée du village :

.../...

### Réforme des rythmes scolaires

Le Maire informe l'Assemblée que le samedi 9 février prochain se déroulera, de 9 à 12 h à l'Espace Grün de CERNAY, une A.G de l'Association des Maires du HAUT-RHIN.

Au cours de cette A.G. un point sur la réforme des rythmes scolaires sera abordé.

Par ailleurs, le Maire informe qu'une suspension de fermeture de classe élémentaire dans le R.P.I.- M.S.U. se dessine pour la prochaine rentrée.

### Numéricable

Mme ANDRES Danielle, 1<sup>ère</sup> adjointe informe que plusieurs abonnés au réseau numéricable se plaignent de la non réception de chaînes (Eurosport, 1<sup>ère</sup> allemande, paris première...) ou de la très mauvaise qualité de réception et que par ailleurs, la plate-forme des réclamations est injoignable.

M. le Maire prendra contact avec les représentants de numéricable pour avoir plus d'informations à ce sujet.

Pour terminer cette séance de Nouvel Année, le Maire invite les Conseillers à déguster une galette.

### Don du sang

Le Maire communique une demande de soutien financier qu'il vient de recevoir de l'Association des Donneurs de Sang de MOLLAU-STORCKENSOHN-URBES

Le Conseil se prononcera lors de la prochaine réunion plénière à ce sujet mais suggère d'ores et déjà 100 €.

### Vœux

Mme NOLL Monique présente ses meilleurs vœux à l'Assemblée en s'excusant pour la réception du Nouvel An.

Clôture de la séance à 22 h 00

Pour terminer cette séance de Nouvel Année, le Maire invite les Conseillers à déguster une galette.